

Chambre Nationale des Praticiens de la Médiation

Paris, 4 avril 2014



Régine Ollivier, Daniel Bernfeld, Claire Juillard, Pierre Henri Juillard, Bertrand Delcourt, Gilles Robert Lopez, Cécile Bonnet Roumens, Christine Delcourt et Jean Pierre Derinay.

Photo © Jean-René Tancrede - Téléphone : 01.42.60.36.35

Ce qui fait l'originalité de la Chambre Nationale des Praticiens de la Médiation, ce n'est pas son sigle - CNPM, qui peut parfois prêter à confusion, c'est l'engagement et la diversité de ses membres, d'une part, et la vision et la capacité d'anticipation de son Président, d'autre part.

Vision de son Président, parce que Gilles Robert Lopez a créé la Chambre en 1997, deux années seulement après la promulgation de la Loi du 8 février 1995 introduisant la médiation judiciaire dans notre Droit positif.

C'est donc l'une des plus anciennes associations de médiateurs qui nous réunit ce jour, dans les locaux de l'une des plus anciennes Sociétés Civiles Professionnelles d'Avocats de Paris (le Cabinet Courteaud Pellissier, fondé en 1974), signe que la CNPM n'est pas seulement tournée résolument vers l'avenir, mais bénéficie également d'un solide entracinement dans le passé, garant de sa pérennité. Capacité d'anticipation de son Président parce qu'il ne fallait pas manquer d'audace, à l'origine, pour qualifier

de nationale cette association créée à Saint Etienne par celui qui fut Bâtonnier de l'Ordre des Avocats inscrits au Barreau de cette Jurisdiction, et qui devait ne connaître, dans un premier temps, qu'un ancrage solide mais limité à la Région Rhône Alpes.

Depuis quelques années, la CNPMa, la première, mis en place des délégations régionales, et ce caractère national est devenu une réalité ; il existe même une Délégation outre mer, en l'île de la Réunion.

Gilles Robert Lopez a bien voulu me demander, voici bientôt deux ans, d'animer et de développer la Délégation Paris Ile de France de la CNPM, qui compte désormais 25 membres, et je lui sais gré de la confiance qu'il m'a alors témoignée.

Le nombre de participants à notre réunion de ce soir, pour la remise des attestations de suivi d'une formation dispensée sous l'égide de la CNPM par des intervenants aussi prestigieux que Béatrice Brenneur, Michèle Weil-Guthmann, Eric Battistoni ou Jacques Saltzer, témoigne de la vivacité de notre Délégation. Engagement de ses membres, parce que la médiation est avant tout un chemin pour celles et ceux qui,

réalisant au mitan de leur parcours professionnel que le traitement judiciaire des différends entre personnes physiques et/ou personnes morales ne permet pas de répondre pleinement au besoin de Justice, décident d'œuvrer à la promotion de la médiation, de la prescrire et de la pratiquer.

Diversité de ses membres parce que la CNPM n'est pas une association d'avocats ou de juristes qui entendraient cantonner la pratique de la médiation aux femmes et hommes de Droit.

A titre personnel, je suis tout au contraire convaincu que le bien le plus précieux de la CNPM, comme de notre Délégation, c'est la diversité d'origine de ses membres, c'est la confrontation des perceptions issues d'univers professionnels ou associatifs différents, c'est la richesse des échanges de pratiques, de la mise en commun d'expériences variées, pour élargir le champ des possibles. L'enthousiasme qui nous porte ce soir est le fruit de cette diversité.

2014-236

*Bertrand Delcourt,
Président de la Délégation
Paris Ile-de-France de la CNPM*



Isabelle Burlat, Claire Juillard, Rosemonde Clarot, Régine Ollivier, Aïme Gerard, Dominique Chapelon, Daniel Bernfeld, Daniela Barrier, Badr Mubhouli, Gilles Robert Lopez, Béatrice Brenneur, Eric Battistoni, Cécile Bonnet Roumens, Jean Pierre Derinay, Christine Delcourt, Yasmina Dahim, Bertrand Delcourt et Pierre-Henri Juillard

Photo © Jean-René Tancrede - Téléphone : 01.42.60.36.35